L'ABEILLE.

PAR BULLIFT, BULLEN & MAGNE.

NO. 81, RUE DE CHARTRES

CONDITIONS :

ABONNEMENT

Donne pas reçu ; les prix sont ainsi payables d'avance pour l'ici : Abonnements pour la ville, 1 dollar une mois ; 4 dollars pour trois mois ; 8 dollars pour six mois ; 16 dollars pour une année. Abonnements pour la campagne, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne fonds pas à payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront changer abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant de le faire effectuer, sinon ils ne seront pas servis.

ANNONCES — Une pisaste par carré de chaque ligne, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout chiffre compte comme une ligne. Les annonces non accompagnées de leurs chiffres seront payées comme une nouvelle annonce. Le carré fait de DIX lignes en mois.

ANNONCES PAR ANNÉE — Les annonces en grosses lettres tenant magasins de détail, Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 250 les agent pour affiches, 100 les voitures et bales à vapeur, on les maisons de commerce ne tant la commission. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le principe des sous-, ... est limité à un carré chaque fois, et non ... par semaine.

Les Annonces des magasins qui de ... ces, les ... ne peuvent apporter attention du ... de ... ventes ... ; mais ... les articles ... ; les ventes ... ; les ... ; les ... ; les